



Cdi ou cdd

..????????????????????????????????

Par **popove92**, le **21/10/2009** à **13:18**

Bonjour,rnJ'avais un cdi et mon patron la transformer en cdd sans me fournir de solde de tout compte et je suis au chômage maintenant.etant donner que c'est mon premier travail et que je ne connais pas les droits du travail je me demandais si il avait le droit de faire cela.je voudrais savoir quel sont les recours que je puisse faire contre mon employeur.

Par **fabienne034**, le **21/10/2009** à **16:24**

Bonjour,rnrnNon si vous êtes en cdi, rnrnvotre patron ne peut pas vous faire signer un cdd,rnrnpour tout savoir sur le cdd ou le cdirrnrn<http://www.fbls.net/contratdetravail.htm>rnrnles infos juridiques sont gratuites